

ANCONÉ, entre ROYAUME et EMPIRE.

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION ANCONÉ, CULTURE & PATRIMOINE- n°2- 11/2015.

ANCONÉ dans la GRANDE GUERRE 1/4 Les plaques mémoriales.

Ancone, Culture & Patrimoine souhaite vous présenter lors des cérémonies de commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, jusqu'au 11 novembre 2018, une évocation patrimoniale de cette époque dans la commune. Pour rendre hommage à ceux qui y ont participé, à ceux qui y sont morts, pour essayer de comprendre ce qu'a représenté le Premier Conflit Mondial à Ancone, pour la population qui en a souffert.

Ce premier volet évoquera ce qui reste physiquement de cette guerre: les plaques mémoriales du conflit. A Ancone, il existe 3 lieux de souvenir des morts de la Grande Guerre : la plaque de la Mairie, la plaque posée dans l'église Saint-Corneille et Saint-Cyprien et le monument aux morts situé à l'entrée du cimetière du village. C'est ce dernier qui est de loin le plus récent.



Pourquoi donc évoquer ainsi les Morts de la Grande Guerre ?

La Première Guerre Mondiale ne fut pas la première guerre à laquelle participa la France, ni la dernière d'ailleurs contrairement à ce que croyaient les gens à

l'époque quand ils l'appelèrent la Der des Ders. Il existe bien ici et là, quelques monuments célébrant les morts de la guerre de 1870-71 en France, il existe un ossuaire à Magenta rassemblant les restes des soldats tués lors de cette bataille de 1859 qui incita Henri Dunant à imaginer la Croix-Rouge ou un cimetière français à Puebla au Mexique, mais rien de semblable à ce qui fut construit à partir de 1920 dans toute la France.

Cette guerre fut un conflit majeur pour le pays : 8 millions de Français (de Métropole mais aussi des Colonies) y participèrent. 3 millions furent blessés, beaucoup restèrent invalides à vie, 1 million 400 000 hommes furent tués ou moururent de maladies, quelques centaines de milliers furent prisonniers en Allemagne... La société entière fut affectée dans un pays qui comptait alors 40 millions d'âmes en Métropole (95 millions avec l'Empire).

A Ancone, ce fut un peu moins d'une centaine d'hommes qui partirent combattre et suivant le Monument aux Morts de la commune, 23 ne revinrent pas chez eux.



Devant l'émotion et le traumatisme créés par ces 4 longues années, le pouvoir promulgua une série de lois mémoriales à partir de 1919. La plus importante fut celle du 25 octobre 1919, destinée à commémorer et glorifier la France au cours de la Grande Guerre.

Tout d'abord, l'Etat s'engageait à fournir à chaque commune un Livre d'Or sur lequel seraient inscrits les noms des MPLF de celle-ci. Il semble que cela resta en

Note : MPLF signifie Morts pour la France.

l'état de projet. Dans le même temps, les dates des 1^{er} et 2 novembre furent retenues pour commémorer tous les ans les morts de la Guerre, le jour des Saints et celui des Défunts, chose très surprenante après l'excès anticlérical d'avant 1914. Il faudra attendre 1922 pour que la date du 11 Novembre devienne officiellement ce que nous connaissons depuis, un jour férié et chômé. Enfin, cette loi suggéra aux communes l'édification d'un monument commémoratif sur lequel seraient inscrits les noms de leurs enfants Morts pour la France. La loi des Finances de 1920 inscrivit même des subventions pour aider à l'édification de ces Monuments. Sur quel critère ? Le pourcentage des morts par rapport à la population de la commune. Suivant ce calcul, Ancone avec 22 morts (Abel Landraud non comptabilisé car décédé bien plus tard, en 1932, des suites de maladie) pour une population de 342 personnes (recensement de 1911) soit un taux de 6,4%, aurait pu recevoir une dotation de 12% du prix du monument (le maximum étant 15%). Il n'en fut rien. Pour Ancone comme pour bien des villages, l'investissement était trop important pour les finances communales. Il fut donc lancé une souscription publique. Par contre, malgré cette loi qui suggérait (et non imposait) ces édifications, les monuments commencèrent à fleurir dans les villes de moyenne et grande importance. Le Monument aux Morts de Montélimar fut inauguré le 8 octobre 1922 alors que celui de Valence dans la Parc Jouvet ne le fut que le 24 mars 1929.

Pour pouvoir célébrer tout de même le sacrifice des morts et la victoire, la commune investit rapidement dans la pose d'une plaque qui fut placée dans la salle de la Mairie, alors située entre les 2 classes de l'école Desnos.



Plaque et buste de Marianne dans la Mairie située Ecole Desnos. Photo datée de 1960, on voit la grille et le marronnier de la cour par la fenêtre. On accédait à la Mairie par la rue du Milieu.

Lors du déménagement de la Mairie vers le local actuel, la plaque fut déplacée dans l'escalier où elle se trouve toujours de nos jours.



Dans le même temps, c'est-à-dire juste après la guerre, la paroisse grava les noms des enfants d'Ancone

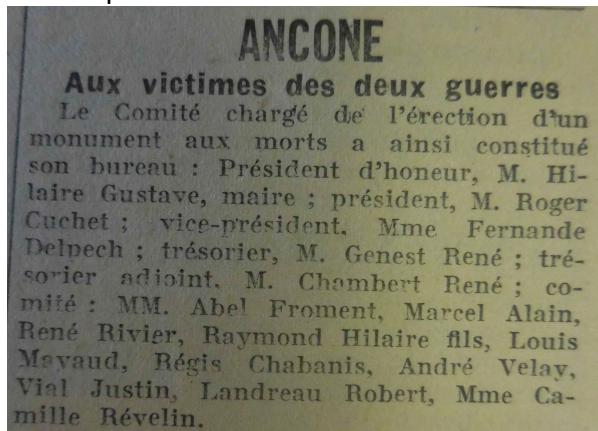


disparus lors de la Grande Guerre sur une plaque toujours située près de la porte d'entrée de l'église.

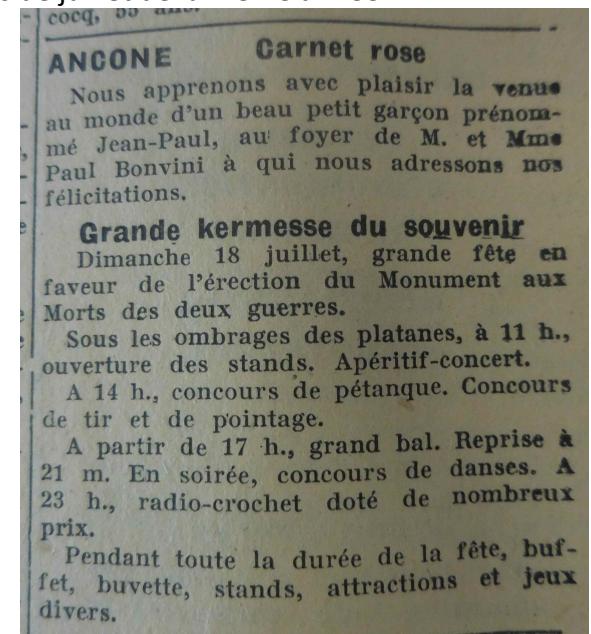
Le Monument aux Morts sera construit bien après la fin de la guerre alors que les subventions de l'Etat n'existaient plus depuis 1925. En se plongeant dans les registres des délibérations des Conseils Municipaux, on note l'achat en 1938 d'une palme pour 125 francs (environ 60 euros) qui sera déposée à la plaque communale comme gage de gratitude envers les victimes de la guerre. N'oublions pas qu'en 1938 était célébré le XX^{ème} anniversaire de l'Armistice

et que le Gouvernement souhaitait qu'il soit célébré avec un éclat particulier. Qu'est devenue cette palme ? En tout état, elle n'est plus présente sur la plaque de l'escalier de l'actuelle mairie.

En 1948, on se rapproche de la finalisation du projet d'érection du Monument aux Morts. *Le Montélimar*, hebdomadaire local, nous apprend le 26 juin 1948 la composition du Conseil Communal qui mène l'affaire avec des combattants des deux guerres et les veuves des deux déportés. La voici :



Une fête est organisée pour collecter des fonds au mois de juillet de la même année :



Plus loin, une délibération du Conseil Municipal en date du 14 août 1948 nous apprend que

Les fonds nécessaires étant recueillis, il invite le conseil à émettre, dans ses termes, une question

et

Al unanimité
Affirme le projet de construction du site monument et solennellement l'autorité supérieure se bie, souhaiter donner sa approbation au cet projet

Peu après, début octobre, l'hebdomadaire confirme les débuts des travaux

ANCONÉ

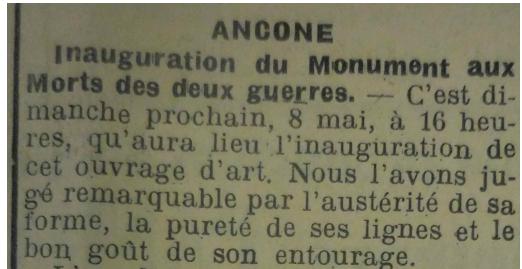
En l'honneur des soldats victimes des deux guerres

Les fonds nécessaires ayant été recueillis pour l'érection d'un monument aux morts des deux guerres, nous avons eu ces jours derniers, la satisfaction d'assister aux premiers travaux de terrassement entrepris par notre garde dévoué, M. Laroche-Deville. Par la suite ils seront menés avec la célérité voulue afin que le 11 novembre prochain, fête de l'Armistice, cette œuvre d'art, érigée en souvenir des glorieux soldats de notre commune, tombés au champ d'honneur, soit inaugurée solennellement par M. Gustave Hilaire, maire, et par son conseil, à qui nous adressons nos plus vives et nos plus sincères félicitations pour la réalisation rapide de ce projet.

C'est le garde-champêtre M. Laroche-Deville qui mène le terrassement. Très optimiste, la presse pense même que tout sera prêt pour le 30^{ème} anniversaire de l'Armistice, le 11 novembre 1948 !

Que nenni, ce sera pour le 4^{ème} anniversaire de la Capitulation Nazie que le village sera officiellement doté d'un Monument aux Morts. Délais trop courts ou choix de politiques préférant la date du 8 mai à celle du 11 novembre ... ?

Le Montélimar du 07 mai 1949 annonce les cérémonies :



L'emplacement ne pouvait être mieux choisi ; il faut en féliciter les membres du Comité d'organisation.

Cette solennité marquera une date dans les annales de notre très ancien village. Elle sera l'intime consécration de la reconnaissance que ses habitants doivent à des morts connus et aimés et qui, à la fleur de l'âge, firent le sacrifice de leur vie.

Les 28 noms gravés sur la pierre seront pour leurs parents, leurs amis, leurs concitoyens, les témoins muets mais ineffaçables de leur inaltérable souvenir.

Des invitations ont été adressées aux parlementaires du département, aux présidents de diverses associations (anciens combattants, prisonniers, déportés, à la coloniale, etc.), et aux maires des communes avoisinantes.

Rendez-vous dimanche 8 mai, à 16 heures, sur la place du village.

C'est par le numéro du 14 mai 1949 que l'on peut imaginer ce que fut cette inauguration au cérémonial solennel.

ANCOME

Inauguration du Monument aux Morts des deux guerres. — Dimanche dernier, notre petit village, si calme à l'ordinaire, a vécu des heures émouvantes et inoubliables.

Favorisée par une belle journée de printemps, cette cérémonie s'annonçait imposante. Bien avant l'heure prescrite, une foule nombreuse, massée sur la place, semblait par son attitude réservée, prendre conscience de la grandeur de la solennité qui allait se dérouler bientôt. On pressentait qu'elle avait hâte de se diriger vers le terre où s'élève, simple mais majestueux, cet édifice aux lignes sobres et qui perpétuera, à travers les âges, le souvenir immortel de nos chers disparus.

Depuis la veille les membres du Comité, et autres aussi dévoués, avaient transformé cet emplacement en un parterre magnifique, digne de recevoir avec honneur des invités de marque.

Notons que cette cérémonie a lieu en milieu d'après-midi et qu'on parle d'une foule rassemblée à la place du platane très certainement.

A 16 h., avait lieu l'inauguration officielle. Un cortège, avec en tête la fanfare de l'Avenir de Montélimar, les notabilités officielles : MM. Duperier, préfet de la Drôme ; Maurice Pic, sénateur ; Maurice Michel, député ; Hilaire, maire d'Ancone ; Allier, adjoint, et les conseillers municipaux Blanc, adjoint au maire de Montélimar ; Reboul, de la C.G. A ; les présidents des délégations d'Anciens Combattants, associations diverses, les maires des communes avoisinantes, etc., etc... se dirigeait vers le monument.

L'espace qui nous imparti est trop limité pour que nous puissions donner « in extenso » les discours prononcés par MM. Duperier, Pic, Michel, Hilaire et Roger Cuchet, président du Comité d'organisation. En termes émus et choisis, il remercia tous les souscripteurs dont la générosité avait permis l'érection du monument et le remit à la municipalité, donc au village d'Ancone.

Le préfet de la Drôme est là, M. Deperier, Maurice Pic alors sénateur et maire de Chateauneuf-du-Rhône, M. Michel député et le maire d'Ancone bien entendu, Gustave Hilaire, héros de la Grande Guerre. Il y a tant de monde que le journaliste n'a pas tout entendu des discours mais a tout de même pu en tirer la substantifique moelle.

M. Hilaire remercia et rappela le souvenir de nos chers disparus qui, pour que la France demeure une terre de liberté, firent le sacrifice de leur vie. M. Pic, en un raccourci saisissant, souligna qu'Ancone avait payé un lourd tribut au pays, ainsi que l'indique les 28 noms gravés sur la pierre : 1 mort pour 10 habitants !

M. Michel rappela l'union de tous les Français pour combattre la barbarie nazie. Il souhaita qu'une paix bienfaisante et durable permette à la nation de redevenir grande et prospère.

Au nom du Gouvernement de la République, le Préfet de la Drôme adressa un hommage reconnaissant et ému aux morts glorieux du petit village : « Si vous voulez, dit-il, que leurs sacrifices n'aient pas été vains, soyez des hommes de bonne volonté. Ayez le culte de l'amour de la patrie ! Ayez la foi sereine en l'avenir des destinées de la France éternelle ! »

Maurice Pic additionne le nombre de morts des 2 guerres pour des statistiques un peu hasardeuses, le député Michel fait un discours plus politique et le Préfet met comme il le doit la Nation au-dessus de tout. La cérémonie se termine bien sûr par une Marseillaise que doit avoir fait longuement répété le directeur de l'école d'alors M. Magnand.

La « Marseillaise », chantée par les élèves des écoles, leurs petits bras chargés de fleurs et sous la direction de leur maître dévoué, M. Magnan, clôture cette belle et inoubliable manifestation du Souvenir.

A l'issue de la journée, un vin d'honneur fut servi à la mairie.

Nous réitérons nos félicitations et nos remerciements aux membres du Comité d'organisation du Monument, ainsi qu'aux personnes qui les aidèrent dans cette tâche de longue haleine. Notre reconnaissance à M. Tosin, maçon, pour le concours dévoué et désintéressé qu'il ne cessa d'apporter pour mener à bonne fin l'érection du monument, dressé à l'entrée du village et qui fit l'admiration de la population et de tous les étrangers. Emile FAURE.

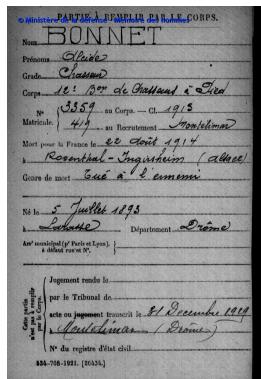
Ancone aura attendu 30 ans pour honorer ses morts d'un monument mais cela en valait la peine !

Sur ce monument sont inscrits les noms des 23 MPLF de la Première Guerre. Un petit décompte s'impose. Sur la plaque de la mairie qui longtemps fut la destination des cortèges des 11 Novembre figurent les noms des 17 MPLF mais aussi ceux de 23 blessés dont Paul Perrin et Abel Landraud qui décéderont par

la suite de leurs blessures. Sur la plaque de l'église, on compte aussi 17 noms mais seulement 15 noms communs avec celle de la mairie ! Yvon Faure et Gabriel Perrin ne sont mentionnés que sur la plaque de la Mairie ; Alcide Bonnet et Charrayre Romain (orthographié autrement sur la Monument aux Morts) ne figurent qu'à l'église. Ces 15 noms sont ceux de Paul Brun, Clovis Cheynet, Georges Decoux, Paul Genest, Gabriel Gourgeon, Adrien, Henri et Jules Hilaire, Gustave James, Victor Malosse, Raoul Martin, Joseph Merlin, Marcel Quézal, Louis Salomon et Fortuné Vernet. Dans le second volume de cette étude, on essaiera de comprendre ces divergences dans les listes des MPLF !

Les 23 noms du Monument aux Morts sont donc les 15 noms communs aux 2 plaques, les 2+2 noms ne figurant que sur une seule plaque, ce qui fait 19 patronymes. A cela il faut ajouter les 2 Poilus décédés après la guerre (Paul Perrin mort en 1921 et Abel Landraud dont on a parlé plus haut). Nous voilà à 21. Pour arriver à 23 MPLF de la cité, ont été ajoutés les frères Hilaire, Philippe et Victor, originaires du Cros de Géorand en Ardèche, près du lac d'Issarlès qui ne résidèrent pas très longtemps dans notre commune dans laquelle vivaient déjà de nombreux membres de leur famille.

C'est aussi le cas d'Alcide Bonnet qui fit certainement toute sa courte jeunesse à Ancone ...



mais dépendait administrativement de Rochemaure, puisqu'habitant l'auberge de l'Île Blanc. On peut d'ailleurs également lire son nom sur le Monument aux Morts de Rochemaure.

Aux Morts de la Grande Guerre, on doit ajouter les victimes de la Seconde Guerre Mondiale :

- Louis Delpech et Camille Revelin morts en déportation
- Raymond Scour, aviateur mort en service commandé en 1946.

Plus tard seront ajoutés les noms de :

- Marcel Mayaud, aviateur mort en Indochine en 1954
- Bernard Goujon, jeune officier mort en Algérie en 1961.

Pour terminer, cette évocation, un petit tour dans le premier petit cimetière du village nous a permis de retrouver quelques épitaphes sur les pierres tombales de caveaux familiaux pour 9 des 23 Anconnais qui ont laissé leur vie pendant la Grande Guerre. Nous avons pu ainsi photographier, parfois difficilement...



Louis SALOMON



*Clovis CHEYNET
Yvon FAURE*



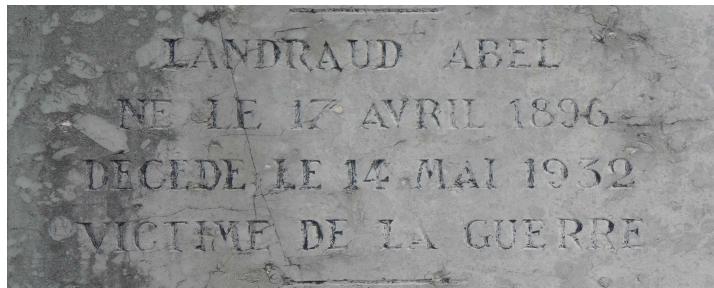
La fiche matricule résumée d'Alcide Bonnet dans le site « Mémoire des Hommes », né le 5 juillet 1921, mort près de Colmar à l'âge de 21 ans et 48 jours.

- Aimé James et Adrien Montchaud morts respectivement de maladie et au combat ;

FAMILLE GENEST

EN MÉMOIRE DE PAUL GENEST
MORT POUR LA FRANCE 1882-1914
ROSE GENEST NÉE COURTIOL 1881-1967
RENÉ GENEST 1914-1987
MADELEINE GENEST NÉE BERBIGIER 1920-2002

Paul GENEST



Abel LANDRAUD



Victor MALOSSE



Adrien HILAIRE (à gauche) et
Henri HILAIRE (à droite)
portraits sur plaque en métal.



Joseph MERLIN
dont la plaque tombale
est adossée à la chapelle.

A suivre :

2/4 Les parcours des 23 Morts pour la France de la Grande Guerre.

3/4 Les parcours des 7 Morts pour la France et des Prisonniers de Guerre des autres conflits.

4/4 La vie à Ancone pendant la Grande Guerre et les parcours de tous les Anconnais qui y ont pris part.

Nous recherchons les documents, photos, correspondances, artisanat des tranchées, témoignages que vous possédez et qui parlent de la Grande Guerre. Nous les copierons, photographierons, enregistrerons sans qu'ils quittent votre domicile pour les présenter lors de nos prochaines publications. Merci d'avance.

INAUGURATION D'UN MONUMENT AUX MORTS DE LA DERNIÈRE GUERRE A ANCOME

Il y a quelque temps déjà sous le patronage de la municipalité d'Ancone s'était constitué un Comité pour l'érection d'un monument aux Morts de la dernière guerre.

L'inauguration de ce monument vient d'être faite en présence de nombreuses personnalités, des anciens combattants de la localité, déportés, internés résistants et de la population réunie. C'est à 16 h. que la cérémonie a commencé sur la place de la Mairie. En tête du cortège s'avancait la clique de « l'Avenir » suivie des enfants des écoles, des anciens combattants et résistants, enfin des personnalités. Dès le début de la manifestation, M. Cuchet, président du Comité du monument, prenant la parole, a remis à M. Hilaire, maire d'Ancone la stèle élevée en l'honneur de tous ceux qui tombèrent, ici, pour la Libération de la France. En termes émus, M. Hilaire a répondu au premier orateur s'engageant à faire entretenir le monument et ne manquant pas cette occasion de se trouver en présence de toute la population du village réuni pour

remercier chaleureusement tous ceux qui avaient contribué à l'érection de cette stèle.

A son tour, M. Pic, sénateur, conseiller général, prend la parole pour exalter une fois de plus le sacrifice de ceux qui n'hésitèrent pas à donner leur sang pour que vive notre Liberté. Enfin c'est M. Maurice Michel, député de la Drôme qui monte à la tribune pour parler longuement au milieu d'un silence impressionnant. L'orateur parle avec éloquence de tout ce que fut la Résistance dans notre pays, de ses sacrifices, de ses privations, de son courage aussi. Avant de terminer, M. Maurice Michel nous fait constater combien aujourd'hui l'esprit de résistance a tendance à disparaître et combien il nous est pénible de voir emprisonner d'anciens et authentiques résistants tandis que l'on parle de libérer Pétain et de notoires collaborateurs. Son discours se termine par la condamnation du Pacte atlantique.

C'est M. Dupier, préfet de la Drôme, venu assister à cette inauguration, qui clôturera les discours de cette touchante cérémonie en exaltant lui aussi le sacrifice de ceux qui ne sont plus et que la Patrie tout entière honore en ce jour.

Le compte-rendu de l'inauguration du Monument aux Morts d'Ancone dans les Allobroges du 11 mai 1949.